



Journal LE LANCÉEN

mensuel d'information

Journal des Intérêts de Lancy • Distribué à tous les ménages de Lancy • Tirage 14 400 exemplaires • N° 209, mars 2005, 42^e année

En bref

Assemblée générale de l'Association des Intérêts du Petit-Lancy

L'Association des Intérêts du Petit-Lancy communique que son Assemblée Générale annuelle aura lieu le

Lundi 11 avril 2005 à 20h.00
à la **Salle Annevelle**
4, avenue du Plateau,
1213 Petit-Lancy

Tous les membres et toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Football

Dans le cadre du Championnat de football de 1^{ère} ligue, l'équipe de Servette (M21) recevra le FC Gd-Lancy au Stade de la Praille le dimanche 20 mars 2005. Un événement important à ne pas manquer!

Décal

Remise des articles pour le numéro d'avril 2005:

25 mars 2005



Le curling, un sport à découvrir

Le curling, un sport mystérieux? L'Ecosse et ses mystères sont le berceau d'un sport encore méconnu d'une large partie de la population: le curling. Né il y a près de 150 ans, il a gardé les règles édictées par ses illustres géniteurs, la brosse dite "écossaise", ainsi que le matériau dans lequel on taille la pierre, pièce maîtresse du jeu: le granit d'Ecosse. Faut-il pour autant que le curling demeure un sport aussi obscur, aussi méconnu dans les esprits des Genevois? Les Lancéens, en tous cas, sont inexcusables: pour ceux qui ne le sauraient pas, notre commune abrite une des plus grandes halles de curling de Suisse et d'Europe! Soit, elle est souterraine, mais tout de même! C'est en effet dans le quartier de Tivoli (Petit-Lancy) que le Curling Club de Genève, créé en 1946, s'est installé en 1974, aménageant et devenant propriétaire de l'une des seules halles privées de Suisse. Dans cette halle composée de 6 pistes se disputent régulièrement, en plus du championnat

Suite en page 11

Sommaire

Culture	<u>3</u>
Vie associative	<u>5</u>
Parents & Enfants	<u>9</u>
Sports & Loisirs	<u>11</u>
Impressum	<u>9</u>



Mairie-Infos

Supplément d'informations officielles de la Ville de Lancy

Mairie-Infos	<u>13</u>
Reflets du CM	<u>15</u>
Mémento	<u>16</u>

I N S T I T U T

FLORIMONT

DU JARDIN D'ENFANTS AUX PORTES DE L'UNIVERSITÉ.



Collège catholique ouvert aux élèves de toutes les confessions.
Toutes les classes sont mixtes.

Jardin d'enfants dès 3 ans - classes enfantines et primaires -
classes secondaires préparation à la Maturité Suisse et au Baccalauréat Français L, ES, S

Camp d'été & Flo-Vacances

Venez nous voir en "voisin",
nous vous ferons visiter notre école avec
le plus grand plaisir.

Avenue du Petit-Lancy 37 CH-1213 Petit-Lancy / Genève

Tél.: +41(0)22 879 00 00 Fax: +41(0)22 792 09 18 e-mail: info@florimont.ch www.florimont.ch



Design Optique

LIONEL QUAGLIA
OPTICIEN

1, chemin des Palettes
CH - 1212 Grand-Lancy
Tél. 022 794 44 33
Fax 022 794 44 42

MAXIVUE
LES OPTICIENS



Groupe Culturel de Lancy

Concert-découverte Dimanche 20 mars 2005 à 17h.00, à l'Aula du Collège de Saussure, Petit-Lancy: un nouvel orchestre de 65 musiciens avec l'Ensemble Instrumental Divertimento. Direction: Arsène Liechti; Soliste: Matthias Ernst, clarinette. Au programme: Alfred Reed (1921): El Camino Real (Calatin Fantasy); Philip Sparke (1951): Concerto pour clarinette; Bert Appermont (1973): Symphonie N° 1 "Gilgamesh". Il s'agit d'un concert exceptionnel à plusieurs titres:

- Le chef et ses musiciens sont tous très jeunes, talentueux et enthousiastes
- Le nouvel orchestre fondé par Arsène Liechti met l'accent sur un répertoire résolument moderne et contemporain, avec des compositeurs peu ou pas connus et tous encore en vie.
- Les ensembles d'harmonie ne sont pas légion chez nous et celui-ci est déjà important de par le nombre d'instrumentistes (entre 60 et 70). Pour encourager le public à venir en nombre écouter ces jeunes musiciens, nous laissons l'entrée libre. Un chapeau renversé sera quand même présenté à la sortie...!

Concert Samedi 9 avril 2005 à 20h.00, à l'Aula du Collège de Saussure: Orchestre de la Madeleine sous la direction de Théo Gafner. Soliste: Sylvain Rolland, violoncelle. Oeuvres d'A. Honegger (Pastorale d'été); C. Debussy (Petite Suite); C. Saint-Saëns (Concerto N° 1 pour violoncelle et Symphonie N° 2).

L'Orchestre de la Madeleine est un ensemble instrumental composé de musiciens amateurs pour la plupart, au bénéfice d'une excellente formation musicale et instrumentale. Il compte parmi ses membres des personnes de toutes professions et nationalités, toutes unies par une amitié à travers la musique. Dans sa formation symphonique, l'orchestre compte une cinquantaine de musiciens. Ouvert au monde, l'Orchestre de la Madeleine s'est produit en Espagne (en 1985) et à Pékin, lors d'un concert en 1996. Théo Gafner a été nommé depuis peu directeur artistique de l'ensemble.

Entrée: Fr. 20.- / AVS, étudiants, chômeurs, enfants dès 6 ans Fr. 15.- **Michel Bovey**

Centre musical du Petit-Lancy

Depuis le 23 février, l'Institut Jaques-Dalcroze et le Conservatoire Populaire de Musique (CPM) disposent de locaux dans le bâtiment de la nouvelle école du Petit-Lancy. Lors de l'inauguration officielle, les Autorités de Lancy ont exprimé leur satisfaction de permettre à chaque enfant de notre ville d'accéder aisément à l'apprentissage de la musique, de la danse ou de l'art dramatique. C'est en substance le message délivré par M. François Lance, Maire, aux élèves présents à cet acte: «Il est devenu banal de dire que nos enfants sont nés dans le même chaudron que la télévision, l'informatique, le téléphone portable ou les jeux vidéos. L'acquisition de la musique ou de la danse leur permet de se distancer de cette tendance toujours plus étouffante. Chers élèves, en acquérant ces moyens d'expression, vous disposerez de quelque chose en plus que beaucoup vous envieront plus tard. Élément non négligeable, pour une commune suburbaine comme Lancy de 27'000 habitants, qui compte au sein de sa population une multitude de nationalités, ces moyens d'expression dispensés par vos institutions sont universels et permet-

tent de mieux communiquer avec les autres. Cet élément n'est pas négligeable dans nos quartiers en ce début du 21^{ème} siècle». L'engagement de la Ville de Lancy dans le domaine culturel n'est plus à prouver; pour preuve ces nouveaux locaux du CMP adaptés aux ambitions des élèves et de leurs professeurs: «Nous sommes très fiers de vous avoir mis à disposition ces locaux situés au sein de ce nouveau groupe scolaire du Petit-Lancy. La répartition de ces locaux se présente de la manière suivante: au rez-de-chaussée: un hall d'entrée, un auditoire, une salle de cours individuels; au premier étage: une salle de cours collectifs, deux salles de cours individuels, une salle de piano; au deuxième étage: une salle de rythmique, un vestiaire rythmique, deux salles de cours individuels, un local bureau; au sous-sol: cinq locaux de répétition, un local dépôt et des locaux techniques, sans compter les sanitaires à chaque étage. Ces locaux, représentant une surface totale de 500m², sont clairs et fonctionnels. Cela n'a plus rien à voir avec les anciens locaux situés à l'école Caroline, qui comptaient seulement 80m²!».

La mission du CPM et de l'Institut Jaques-Dalcroze

Au cours de son allocution, M. Lance a rappelé le rôle de ces deux institutions musicales genevoises: «Le Conservatoire Populaire de Musique et l'Institut Jaques-Dalcroze sont deux des institutions dont la collectivité genevoise s'est dotée pour permettre à toute personne, enfant, adolescent et adulte, de se familiariser avec la musique, la danse et l'art dramatique, en tant que moyens artistiques d'expression et de communication. La formation dispensée au CPM est essentiellement conçue comme préparation à un libre exercice de ces modes d'expression (formation d'amateurs de qualité), tout en garantissant les raccords avec les voies professionnelles, alors que l'Institut Jaques-Dalcroze dispense aux élèves, enfants et amateurs adultes, des cours de rythmique, de rythmique-solfège, de piano, d'improvisation musicale et d'expression corporelle».

Pour information, notre commune compte deux centres musicaux situés au Grand-Lancy (ave des Communes-Réunies 63) et au Petit-Lancy (ave Louis-Bertrand 5-7). Les inscriptions aux écoles genevoises de musique auront lieu à Lancy du 2 au 13 mai 2005 (voir "Le Lancéen" d'avril 2005 pour plus de détails). **K. L.**

Echo musical

Mardi 1^{er} février, l'Ecole de la Musique de Lancy conviait les parents et amis à l'audition des élèves, avec la participation de la Musique de Lancy.

Quatorze élèves se sont produits, tous instruments confondus: flûte, clarinette, saxophone, tambour, trompette et percussion/batterie. Il faut relever la qualité musicale de tous ces jeunes, accompagnés au piano par Geoffroy Perruchoud. Dans son introduction à cette soirée, Madame Carmen Rosselet, Présidente souhaitait à tous une cordiale bienvenue et saluait spécialement Monsieur Jean-Claude Velen, Président de l'Association

cantonale des musiques genevoises. Monsieur Velen, après avoir fait un aperçu de cette association, était là pour remettre à trois élèves de l'Ecole un certificat de musicien, obtenu après examen en juin 2004. Toutes nos félicitations à ces nouveaux musiciens qui ont déjà intégré la Musique de Lancy. La Musique de Lancy, sous la direction de Tony Cheseaux, participait à ces auditions et accompagnait entre autres trois jeunes solistes; elle jouait également en intermède. Il faut encore souligner le travail de ces jeunes, car en plus des devoirs scolaires et peut-être d'autres activités, se consacrent à la musique

avec l'espoir, au terme de leur apprentissage musical, de pouvoir intégrer la Musique de Lancy. Il faut aussi féliciter les professeurs des divers instruments pour leur compétence et leur patience vis-à-vis de leurs jeunes élèves.

En fin d'audition, nous avons eu le plaisir de saluer notre Maire, Monsieur François Lance, accompagné de son épouse. Monsieur le Maire a été enchanté de ce moment musical et a assuré l'appui financier de la commune à notre musique, afin qu'en tous temps elle puisse représenter avec panache notre ville lors de joutes musicales.

Une verrée à dos cette belle soirée.. et tout le monde s'est retrouvé pour discuter de quoi? De musique, évidemment! **P. Ch.**

Rencontre avec le danseur, chorégraphe et pédagogue américain Steve Paxton à la Villa Bernasconi

Invité par la chorégraphe Noémi Lapzeson pour une semaine de stage dans les studios de l'Association pour la Danse Contemporaine, le danseur et chorégraphe américain Steve Paxton s'arrêtera à la Villa Bernasconi samedi 16 avril dès 18h pour une soirée de projection et de discussion animée par Alexandre Demidoff, journaliste au quotidien *Le Temps*.

Cette soirée initie un cycle de rencontres autour d'une figure de la danse contemporaine qui a pour objectif d'explorer les fondements et la diversité des pratiques.

Né en 1939, Steve Paxton développe dans les années 1970 un travail

personnel qui lui vaudra la paternité de la "Contact Improvisation", technique aujourd'hui répandue qui lui permet d'explorer les multiples possibilités d'appui et de contact à deux ou plusieurs partenaires.

Samedi 16 avril 2005 dès 18h.00.

Villa Bernasconi
8 route du Grand-Lancy
1212 Grand-Lancy.

Bus 4, arrêt Entrée de Lancy, Tram 15 et Train arrêt Pont-Rouge.

Réservations indispensables au Service culturel de Lancy 022 706 15 33 ou 022 794 73 03.

Entrée libre.



Photo: Gil Grossi

Retrouvez
LE LANCÉEN
sur www.lancy.ch



Véronique Völki expose ses aquarelles à l'Espace Gaimont



L'Espace Gaimont vous présente une artiste de Lancy, Véronique Völki, qui exposera ses aquarelles le samedi 12 mars 2005 de 10 heures à 18 heures et le dimanche 13 mars de 10 heures à 17 heures. Venez nombreux admirer ses magnifiques paysages et ses couchers de soleil. Véronique Völki vous attend impatiemment pour vous faire partager sa passion. ☺

Espace Gaimont
Villa du Groupement des Habitants
du Plateau de Lancy (GHPL)
1, chemin de Gaimont
1213 Petit-Lancy

Exposition d'artistes lancéens à la Ferme Marignac

Du samedi 9 au vendredi 15 avril 2005 Neuf artistes lancéens sont invités par la Ville de Lancy à participer à une exposition collective du samedi 9 au vendredi 15 avril 2005 à la Ferme Marignac.

Un comité a sélectionné parmi une vingtaine de candidats des artistes pratiquant des techniques variées, telles que peinture, sculpture, textile ou céramique.

Il s'agit d'Antonio Carrion Navalon, Carmen Cogniat, Sophie Dahoun, Armi Heikkinen-Daum, Lucienne Jacquet, Alicja Rzepka, Sandra Seyr-Bernet, Liliane Stücki et Véronique Völki qui présenteront ainsi leur travail durant une semaine. ☺

Adresse:
Ferme Marignac
28, av. Eugène-Lance
1212 Grand-Lancy
Bus 4, 14, 18, arrêt Grand-Lancy

Horaires d'ouverture:
Du samedi 9 au vendredi 15 avril.
Vernissage le samedi 9 avril dès 11h.00.
Ouverture: mardi à vendredi de 15h.00 à 19h.00, samedi et dimanche de 15h.00 à 17h.00.

Renseignements:
Service culturel de Lancy
022 706 15 33/34
www.lancy.ch

Théâtre à Marignac

Le 9 avril et du 12 au 15 avril à 20h.30.
Le dimanche 17 avril à 17h.30.

"BLACK COMEDY" de Peter Shaffer par la Compagnie des Hasards

Avec: Véronique Perrin
Thomas Guiot
Patrick Petit
Xavier Demierre
Joanne Courvoisier
Isabelle Wyss
François Offner
Mise en scène: Jean Vigny.

Archibald, sculpteur toujours fauché, mène une existence chaotique.

Mais si tout va bien, cette nuit sera la dernière de sa vie d'artiste ignoré. Un riche collectionneur d'art va venir examiner son œuvre et le père de sa jolie, et surtout riche promise, donnera son consentement à leur union... si la défaillance d'un simple fusible ne plongeait tout dans le noir et ne ruinait les projets de l'artiste.

C'est la loi des catastrophes, tout va de travers et les protagonistes de ce cauchemar surgissent là où on les attend le moins... pour le plus grand bonheur du spectateur. ☺

Salle "La Plage" - Ferme Marignac
28 av. Eugène-Lance
Tél. 022 794 55 33

Soirée contes à l'Espace Gaimont

Le GHPL a le plaisir de vous inviter à l'Espace Gaimont pour une soirée de Contes: "Vivre ou Rêver d'Amour et d'Amitié" contés par:
Florence Henry
Martine Levy
Chantal Manuel

Le Vendredi 8 Avril à 20h00.
Chapeau à la sortie. ☺

Groupement des Habitants du Plateau de Lancy
Chemin de Gaimont 1
1213 Petit-Lancy

1^{er} Août - Concours d'Affiches

L'Association des Intérêts du Grand-Lancy organise un concours ouvert à tous les habitants de Lancy sans limite d'âge:

Imaginez le graphisme de l'affiche du 1^{er} Août 2005!

Éléments à insérer obligatoirement:

- La croix suisse
 - Fête nationale
 - 1^{er} Août 2005 à Lancy.
- Format exigé: A4. Technique: libre. A mentionner au dos du travail: Nom, prénom, adresse, âge.

Délaï d'envoi des dessins: le 15 mars 2005. Adresse: Association des Intérêts du Grand-Lancy, Case postale 48, 1212 Grand-Lancy 2.
1^{er} Prix: Bon d'achat de 300.-
2^{ème} Prix: Bon d'achat de 200.-
3^{ème} Prix: Bon d'achat de 100.-
remis le 1^{er} Août 2005 lors des concours.

Aucun recours juridique ne sera admis. Tout travail remis est propriété de l'Association des Intérêts du Grand-Lancy. ☺

3^{ème} concours d'écriture de Lancy

Prenez votre temps et votre inspiration, préparez vos plumes, crayons ou ordinateurs: le concours d'écriture 2005 est ouvert!

Rappelons que tout habitant de la Ville de Lancy ou jeune scolarisé sur la commune peut participer et que les lauréats seront récompensés lors des prochaines Journées du Livre des 5 et 6 novembre 2005. Il suffit

de remplir le coupon d'inscription ci-dessous et de l'envoyer à la Mairie de Lancy, 41 rte du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy avec votre texte au plus tard le 24 juin 2005. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à appeler le Service culturel de Lancy au 022 706 15 33 ou consultez le site www.lancy.ch. ☺ **Service culturel**

Règlement du concours d'écriture de la Ville de Lancy 2005

1. Le concours est ouvert aux jeunes domiciliés ou scolarisés à Lancy ainsi qu'aux écrivains non professionnels de la Commune.

2. Il couvre 6 catégories d'âge

Poésie ou nouvelle

2P et 3P

4P

5P et 6P

Nouvelle

Cycle

Post-obligatoire

Adultes

3. L'œuvre doit être inédite et écrite en français. Pour la nouvelle, elle doit comprendre 3 pages ou 9'000 signes au maximum. Les textes sont signés d'un pseudonyme et sans aucune mention de l'auteur. Ce pseudonyme doit figurer en haut de chaque écrit ainsi que sur une enveloppe fermée dans laquelle le formulaire ci-joint aura été glissé.

4. Chaque texte accompagné du formulaire d'inscription dûment complété sera envoyé au Service culturel de Lancy, 41 route du Grand Lancy, 1212 Grand-Lancy

au plus tard le 24 juin 2005. Pour les classes, il est possible de faire un envoi groupé pour autant que chaque texte soit identifiable. Un seul texte par participant sera pris en considération.

5. Pour une question d'édition, seules les productions présentées sur format A4 vertical avec une marge de gauche de 3cm seront prises en considération.

6. Le jury délibère à huis-clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'œuvre. Ses décisions sont sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas distribuer tous les prix. Les écrits ne seront pas restitués aux auteurs.

7. Les prix suivants seront décernés lors des Journées du Livre le samedi 5 novembre à 11h.00. Aux trois premiers de chaque catégorie, un bon pour un livre d'un montant de

2P et 3P	3x Fr. 30.-
4P	3x Fr. 30.-
5P et 6P	3x Fr. 30.-
Cycle	3x Fr. 30.-
Post-obligatoire	3x Fr. 50.-
Adultes	3x Fr. 100.-

Les lauréats de chaque catégorie veront leur texte publié dans "Le Lancéen". ☺

Bulletin d'inscription Concours d'écriture "Ville de Lancy"

Nom: Prénom:

Pseudonyme:

Adresse:

Catégorie:

Numéro de téléphone:

Titre de l'œuvre:



Débat à Lancy-Sud

Aviz à la Population de Lancy-Sud! En raison de la prochaine votation du 24 avril concernant le droit de vote et d'éligibilité des étrangers, nous vous proposons une rencontre d'information et de débat sur les initiatives: **"J'y vis - J'y vote !"** Rencontre organisée par le Collectif Palettes avec la présence d'un représentant du Comité unitaire des

initiatives.

Rendez-vous le mercredi 16 mars 2005 à 18h.30 à la Maison CIViQ! Nous sommes tous concernés! Quels que soient votre âge et votre nationalité, venez nombreux! La soirée s'achèvera par le verre de la citoyenneté du quartier. **Collectif Palettes - Communauté d'Intérêts à la Vie du Quartier**

Résultats de la soirée théâtrale

Souvenez-vous de la soirée Théâtrale du 27 novembre 2004, "Impair et père" jouée par la troupe française *Le petit théâtre du Salève* et organisée par Tif'Annie coiffure et le BMW Moto Club Genève (trois motards étaient partis au Cap Nord pour récolter des fonds)... Tout ce petit monde a récolté Fr. 6'100.- qui ont été versés à l'asso-

ciation CTAS (Centre de consultation pour victimes d'abus sexuels) lors de la soirée annuelle du BMW Moto Club Genève le 18 décembre 2004.

Tif'Annie coiffure et le BMW Moto Club Genève remercient vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée... à refaire! **A. Sch.**

De la poule... ou de l'œuf

Grand Marché de Pâques

Le Centre d'Animation pour retraités organise un marché de Pâques ouvert à tous. Au programme: exposition murale, collections d'œufs et poulailler vivant, démonstrations d'artisanat, décorations florales et animations pour les enfants. Pâtisseries maison et boissons. Venez nombreux!

Quand? Du 15 au 22 mars de 14h.00 à 18h.00. Vendredi 18 et samedi 19 mars jusqu'à 19 heures.
Où? CAD, rte de la Chapelle 22, Grand-Lancy.
Combien? Entrée libre. **A.**

Renseignements: 022 420 42 80.

Chemin de Pâques

Dimanche 20 mars 11h00	Culte festif des Rameaux avec les enfants de la région animé par l'équipe des catéchètes de la région à Monteret (près de St-Cergue / plan à disposition dans les paroisses)
Mercredi 23 mars 20h00	Musicalité spirituelle Récit méditatif de la Passion avec Michel Tirabosco, flûte de pan au temple de Plan-les-Ouates. Entrée libre. Chapeau à la sortie.
Vendredi 25 mars 17h00-17h30	Chemin pascal ♦ Méditations brèves - au temple de Carouge - à Lancy-Sud - au temple de Plan-les-Ouates - au temple de Troinex suivi d'un déplacement en véhicule pour une ♦ Marche convergente vers Mornex (F) derrière le Salève et à l'arrivée ♦ Collation offerte et ♦ Veillée à Mornex (F) avec la paroisse réformée d'Annemasse
Dimanche 27 mars 6h30 8h00 à 9h00 10h00	Aube pascale (première partie à l'extérieur, puis à l'intérieur) au temple de Veyrier, suivie d'un... P'tit déj communautaire Cultes de Pâques - au temple de Carouge - à la Maison de paroisse du Grand-Lancy - au temple de Plan-les-Ouates - au temple de Veyrier

Carouge Maison de paroisse : 3, Bd des Promenades / Bus 18, 41, 44, 45 / Temple de Carouge : Place du temple / Tram 12, 13, arrêt Place du Marché
Grand-Lancy Maison de paroisse : 69, Rte du Gd-Lancy / Bus 4, 14, 18, arrêt Place du 1er Août
Lancy-Sud 62-64, av. des Communes-Réunies / Bus 14, 18, Tram 13, arrêt Pontets
Plan-les-Ouates 173, Rte de St-Julien / Bus D, 42, arrêt Vélo-drome
Troinex 30, ch. De Saussac / Bus 45, arrêt Saussac
Veyrier ch. Du Petit Veyrier / Bus 8, 34, arrêt Petit Veyrier



Don du Sang au Petit-Lancy: le mardi 5 avril de 14h à 19h

Comme tous les ans au début du printemps, avec les oiseaux et les fleurs reviennent au Petit-Lancy les vampires. Nos Dracula, cependant, ont troqué le smoking noir pour les blouses blanches de l'Hôpital; ce sont les infirmières et un médecin du Centre de Transfusion Sanguine. La collecte de sang aura lieu, comme chaque année, à la Salle communale du Petit-Lancy, le mardi 5 avril de 14h.00 à 19h.00. Elles arrivent et réclament votre sang précieux; non pour elles-mêmes évidemment, mais pour des patients, victimes de maladies du sang ou d'accidents. Car nous ne le répétons jamais assez, les dons malheureusement peinent à couvrir les besoins. Les raisons sont multiples et bien connues, souvent évoquées dans les médias et notamment dans ces colonnes. Une sélection des dons très rigoureuse, mais indispensable pour la protection de la santé des receveurs, ainsi que, on l'oublie parfois, celle des donneurs réduit la population susceptible de donner son sang. Ce geste bénévole et généreux n'est en outre pas anodin et les réticences tout à fait compréhensibles.

Rappels en effet que ce sont 450 ml de sang qui sont prélevés chez tous les donneurs, sans distinction d'âge ou de sexe, pour un volume moyen de cinq litres chez l'être humain. Par conséquent ne sont admises au don que les personnes d'un poids supérieur à

50kg. Les nouveaux donneurs sont accueillis jusqu'à 60 ans, les anciens pouvant donner jusqu'à 70 ans. Chacun avant le don remplit un questionnaire médical et l'évoque dans un entretien avec un médecin ou une infirmière. Une opportunité pour tous de s'informer. Saisissez-la!

Bien sûr, vous retrouverez avec les vampires leurs éternels suppôts, les Samaritains. Chargés des aspects logistiques de la collecte, ils vous accueilleront à la Salle communale et vous assisteront de leur bienveillante présence durant votre parcours échelonné. Votre hôtesse sera Madame Madeleine Richard, Responsable Don du Sang de la Section; les plus grandes compagnies aériennes nous l'envient! Ils vous étiquetteront à la réception et vous perceront le bout du doigt, afin de mesurer votre hémoglobine. Plus prévenants ensuite, à votre chevet, ils vous accompagneront durant le don, panseront vos bras, et vous restaureront ensuite à la Cafétéria. Ils se réjouissent donc de vous retrouver le 5 avril. En 2004, vous avez été 120 à donner votre sang au Petit-Lancy et 135 lors de la collecte du Grand-Lancy. Pour la première fois depuis de nombreuses années ces chiffres renouent avec la croissance. Les Samaritains tiennent pour conclure cet article à souligner la générosité des Lancéens, et profitent de ces colonnes pour les remercier. **E.**

Eric Genoud

Atelier de Pâques

La paroisse protestante, en collaboration avec le Collectif Palettes, organisera le jeudi 24 mars, de 14h.00 à 16h.30 environ, un atelier de Pâques. Nous parlerons du printemps, de renaissance. Les enfants pourront fabriquer des papillons, un conte sera raconté. Vous pourrez apporter vos œufs à teindre. Ces

rencontres auront lieu dans le bâtiment du Collectif Palettes. **E.**

Renseignements et organisation, en collaboration avec le Collectif Palettes: Isabelle Frey-Logean, pasteur de la paroisse protestante Lancy Grand-Sud, 022 794 70 80.

Le GHPL informe

A "l'Espace Gaimont" il reste à louer des "plages" libres pour donner des cours du lundi au jeudi. Pour tous renseignements: tél. 076 371 82 53.

Groupement des Habitants du Plateau de Lancy
Chemin de Gaimont 1
1213 Petit-Lancy.

Les grands soirs de Culture et Rencontre

"Savoir rebondir dans la vie en développant ses capacités de résilience".
Lundi 11 avril à 20h.00.

Conférence de Rosette Poletti

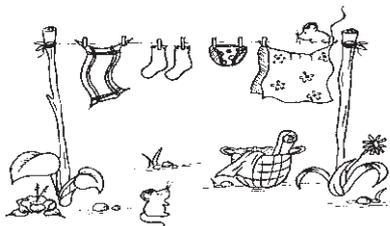
«On s'est toujours émerveillé devant ces enfants qui ont su triompher d'épreuves immenses et se faire une vie d'homme malgré tout. Le malheur n'est jamais pur, pas plus que le bonheur. Un mot permet d'organiser notre manière de comprendre le mystère de ceux qui s'en sont sortis. C'est celui de résilience, qui désigne cette capacité à réussir, à vivre, à se développer en dépit de l'adversité. En com-

prenant cela, nous changerons notre regard sur le malheur et, malgré la souffrance, nous chercherons la merveille.» Boris Cyrulnik, "Un merveilleux malheur", Editions Odile Jacob, 1999.

Tel est le thème que va traiter notre conférencière du 11 avril. Infirmière en soins psychiatriques et généraux, titulaire d'une licence et de deux maîtrises en soins infirmiers ainsi que d'un doctorat en Sciences de l'Education, Rosette Poletti est actuellement psychotérapeute, formatrice d'adultes, conférencière et auteure de plusieurs ouvrages, dont un sur la résilience. **E.**



Au fil des histoires...



L'Association de la garderie éducative "Le Petit Prince" invite les enfants lancéens de 2 à 5 ans à venir écouter des histoires animées par des parents et la responsable de la garderie.

Une petite souris suivra le fil des histoires pour emmener les enfants dans ses aventures exotiques, drôles, colorées ou musicales.

Quand? Les samedis 16 et 30 avril à 15h.00 et à 17h.00.

Durée: 1h environ.

Où? A la Garderie "Le Petit Prince", rue du Bachet 8, Grand-Lancy.

Combien? Représentations gratuites suivies d'un goûter offert.

Renseignements pratiques: Réservations obligatoires dès le 4 avril 2005 au 022 794 30 45 (répondeur). Idéalement: au maximum un adulte pour un enfant.

Ouverture des portes: 15 minutes avant chaque représentation. ☺

Invitation à l'Assemblée Générale du Terrain d'Aventures de Lancy-Voires

Venez nombreux le mardi 19 avril à 20h.00 au Terrain d'Aventures de Lancy-Voires!

En participant à l'assemblée générale et à l'association, vous faites acte de soutien aux buts et à l'esprit du Terrain d'Aventures.

L'assemblée générale élit les nouveaux membres et le comité pour une année. En devenant membre du comité, vous déterminez avec les animateurs la gestion et l'animation du lieu. Le comité se réunit huit à dix fois par année.

L'association et le comité du Terrain d'Aventures ne peuvent se passer de membres, car il doivent étre représentatifs d'une volonté de parents et d'habitants du quartier de défendre leurs subsides ainsi que leurs besoins auprès des instances communales et cantonales.

Alors, nous serions heureux de vous accueillir lors de cette soirée qui se terminera par un petit buffet.

Ordre du jour

Mot de la présidente
Approbation du procès-verbal de la dernière A.G.

Rapport du comité de gestion
Rapport de la trésorière
Rapport des vérificateurs de comptes

Rapport d'animation
Approbation des rapports et des comptes
Nouveaux membres de l'association

Démissions
Election du comité de gestion
Election des vérificateurs de comptes

Divers. ☺

Terrain d'Aventures Lancy-Voires

76 av. Curé-Baud
1212 Grand-Lancy.
Téléphone: 022 794 94 44
e-mail: ta.lancyvoires@fase.ch
Arrêt bus 4, Curé-Baud.

Stage de photo pour enfants à la Villa Bernasconi

Du mardi 29 mars au vendredi 1^{er} avril, de 14h.00 à 17h.00 (vacances de Pâques): Stage destiné aux enfants de 8 ans à 12 ans animé par le photographe Jean-Patrick di Silvestro.

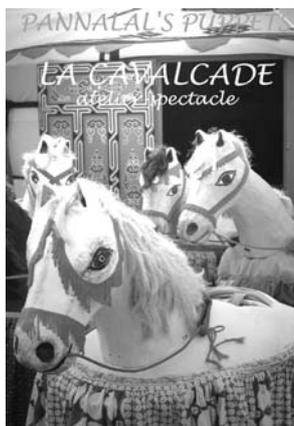
Chaque jour les enfants s'initieront aux secrets des cadrages, plongées, contre-plongées, gros plans, portraits ou panoramas. Leurs négatifs seront développés, puis étudiés le lendemain afin d'améliorer la qua-

lité des prises de vues et des compositions. Seule exigence: apporter son propre appareil de photo (mentionner à l'inscription s'il est traditionnel ou numérique), avec un premier film couleur installé.

Coût: Fr. 50.- par participant pour la semaine. ☺

Inscriptions et renseignements au Service culturel 022 706 15 33/34 et Villa Bernasconi 022 794 73 03.

Atelier pour enfants / Mai au Parc



Dans le cadre du Festival Mai au Parc organisé par le Service culturel de la Ville de Lancy, Les Pannanal's Puppets proposent

un Atelier-spectacle pour 15 enfants de 8 et 9 ans.

Les samedis 30 avril, 7 mai et 14 mai 2005 de 14h.00 à 16h30. Présentation publique samedi 21 mai 2005 à 14h30, au Parc Bernasconi, rte du Grand-Lancy 8, Grand-Lancy. Sur ins-

cription au tél. 022 300 00 04.

La Calvalcade, est une parade "équestre" inspirée de la danse des "Kacchi Ghodi", jeu traditionnel du Rajasthan, d'Inde et du Pakistan. Cela n'a rien du Cirque Knie, ce n'est pas la Haute Ecole de Vienne, ce n'est pas du Bouzkachi non plus, puisque sous le caparaçon des chevaux en carton-pâte ce sont, on ne le croirait pas, deux jambes qui s'animent.

L'atelier est gratuit, il se déroule sur trois samedis (3 x 2 heures et demi) et sera présenté lors du Festival Mai au Parc, samedi 21 et dimanche 22 mai 2005, sous forme de spectacle en musique avec les enfants. Accompagnement musical des Balkans: accordéon et tamburitzas, cymbales, bendir et castagnettes. Le matériel nécessaire est mis à disposition.

Ce spectacle a été présenté au Festival International de théâtres pour enfants de Subotica 2002 (Prix spécial du jury), au festival International "Spectaculo interesse", Ostrava 2003, au Festival Arts non conventionnels de Sibiu, Roumanie 2004, au Musée d'ethnographie de Genève en 2004 et à la Journée mondiale des marionnettes, Genève 2004. ☺

Marionnettes en fête

Les marionnettes sont en vedette à Chêne-Bougeries pour la deuxième année consécutive! Dix spectacles, des ateliers et une exposition sont proposés aux enfants de 2 à 10 ans, ainsi qu'aux adultes par neuf compagnies

genevoises.

Quand? Du 19 au 20 mars 2005.

Où? Salle communale de Chêne-Bougeries, Route du Vallon 1.

Renseignements: programme complet sur www.chene-bougeries.ch

Fêtes du Bonhomme Hiver à Lancy



La fête aura lieu aux Palettes près de la maison CIVIQ. A 16h.00, parade des enfants, départ au Terrain d'Aventures. A 17h.00, rallye pour les enfants, près de la Maison CIVIQ. A 19h.00, mise à feu du Bonhomme Hiver.

Renseignements

Terrain d'Aventures Lancy-Voires: 022 794 94 44, de 14h.00 à 18h.00.
Centre Maignac: Marta, le mardi dès 14h.00, 022 794 55 33. ☺

Au Petit-Lancy C'est en mars que la traditionnelle Fête du Bonhomme Hiver aura lieu au Terrain d'Aventure du Petit-Lancy (TAPL). Une belle fête préparée par des bénévoles du TAPL au cours de laquelle on fera ses adieux à la saison hivernale en brûlant le Bonhomme Hiver.

Quand? Le samedi 19 mars 2005.

Où? Terrain d'Aventure du Petit-Lancy, chemin Bois-de-la-Chapelle 5, Petit-Lancy.

Renseignements: au 022 792 39 09.

Impressum

Président
Stéphane Lorenzini
Chemin des Palettes 41
1212 Grand-Lancy
Téléphone/fax 022 794 94 55

Administration
Case postale 48
1212 Grand-Lancy 2
Téléphone 022 794 94 55
E-mail: kastelor@iprolink.ch

Rédactrice en chef
Kaarina Lorenzini
Chemin des Palettes 41
1212 Grand-Lancy
Téléphone/fax 022 794 94 55

Membres du Comité délégués
R. Solioz et E. Santschy
(Petit-Lancy)
M. Kertész
(Grand-Lancy)

Impression
Imprimerie Genevoise SA
Rue des Mouettes 12
Téléphone 022 342 55 20

Abonnement: Fr. 10.- pour 9 numéros. CCP 12-22050-2 Genève



Suite de la p. 1 **Le curling, un sport à découvrir**

interne, des compétitions régionales, nationales et internationales. Le Curling Club des Genève a notamment organisé les Championnats du Monde de Curling Dames et Messieurs en 1993 et met sur pied chaque année le plus grand tournoi de Suisse, la Dolly Cup, qui se déroule aux Vernets avec la participation de 72 équipes locales et internationales. L'équipe phare du club a terminé vice-championne suisse en 2003 et 2004. Le Curling Club de Genève est composé de deux Comités présidés par Mme Claude Orizet, pour les dames et par M. André Nicolas, pour les messieurs. Le Président de la Coopérative Curling Tivoli qui gère les infrastructures du Club est M. Daniel Fissé. A ce jour, le Club compte 400 membres, dont 70 dames.

Le curling, un sport compliqué? Détrompez-vous: le curling n'est pas du tout un sport compliqué. Si vous êtes amateur de pétanque, les règles vous seront vite familières. Après un apprentissage dans le cadre de l'Ecole de curling (10 cours), on peut intégrer le championnat interne et décider à la fin de la saison de rejoindre le club comme membre. Une bonne condition physique suffit à rester de longs moments sur la glace sans avoir

de problèmes. L'équipement est succinct: aucun uniforme n'est imposé et seul l'achat d'une paire de chaussures spéciales est requis. Balais et pierres sont mis à disposition par le Club: tant mieux pour les joueurs qui seront quittes de se balader avec une pierre pesant plus de 19 kilos! «Les équipes sont formées de 4 joueurs/joueuses (les équipes mixtes étant admises depuis 3 ans). Une partie comprend généralement 8 à 10 ends et sa durée est de 2 heures. Lors d'un end, chaque membre de l'équipe joue 2 pierres en alternance avec l'équipe adverse. Le terrain de jeu se nomme "patinoire" ou "rink" et a 42 mètres de long. A ses deux extrémités se trouve la "maison" divisée en trois cercles d'un diamètre maximum de 3.66 mètres. Le petit cercle central se nomme le "button" et le centre le "tee". Les règles sont simples: «Il s'agit de placer le plus grand nombre de ses propres pierres le plus près possible du centre, tout en empêchant l'équipe adverse d'y parvenir. Les seules pierres qui comptent sont celles touchant ou se trouvant à l'intérieur de la "maison". L'équipe possédant la ou les pierres la plus proche du centre, par rapport à celles de l'équipe adverse, marque autant de points qu'il y a de pierres» (renseignements d'après le dépliant d'informa-

tion édité par le Genève Curling Club). A signaler que le curling se pratique uniquement de septembre à avril dans la halle de Tivoli, mais des tournois ont lieu toute l'année dans les différentes halles de Suisse.

Le curling, un sport élitare? Si c'est vrai que ce sport était considéré comme élitare, à l'instar du golf ou des sports nautiques, la donne a maintenant changé et le curling s'est considérablement "démocratisé". Il faut toutefois être à même de déboursier 1'000 francs par an de cotisations (700 francs pour les dames). Mais le jeu en vaut la chandelle, car une fois piqué au jeu, les occasions ne manqueront pas de le pratiquer: les tournois et championnats sont nombreux et vous aurez l'occasion de bien amortir cet argent. Vous serez intégré au sein d'un club dynamique qui dispose d'une infrastructure de pointe. Les membres se retrouvent dans leur Club House, autour d'une table dans le bar attenant ou partagent un repas convivial au Dolly Bar ou au restaurant "Le Curling". Il faut savoir que, jusqu'ici, le Club de Genève ne bénéficie d'aucune subvention cantonale ni communale et que ce sont ses membres et ses sponsors qui le font perdurer. Encore une fois, ce n'est pas une institution qui vit repliée sur elle-même, puisqu'elle met à disposition de tout un chacun ses locaux et ses pistes,

pour des soirées d'entreprise ou d'anniversaire...

Le curling, un sport d'avenir? Ce sport se pratique dès 6 ans et c'est à 20 ans qu'on décide de devenir membre du club à part entière. Le mouvement junior est important, puisque pas moins de 70 enfants pratiquent couramment le curling à Tivoli. C'est aussi un sport qui est proposé en option dans les écoles genevoises. En deux mots, on peut dire que le curling offre aux enfants un modèle de respect et de camaraderie sans pareil. En effet, le fairplay est le maître mot de cette discipline qui se pratique sans arbitre.

Le curling vous intéresse? Alors n'hésitez pas à contacter le Comité au 022 793 62 15 et à consulter le site du CCG: www.curling-geneve.ch! Le prochain tournoi aura lieu du 18 au 20 mars prochain à Tivoli. Pourquoi ne viendriez-vous pas y faire un tour? **© K. Lorenzini**

Curling Club de Genève
Dames et Messieurs
Halle de Tivoli
9a, chemin du Fief-de-Chapitre
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 793 62 15
Fax 022 793 62 38.
curling-geneve@curling-geneve.ch
www.curling-geneve.ch

Cours de Ju-Jitsu et de Self-Défense

Dès le 4 avril, venez pousser la porte du Dojo Lancy-Palettes pour voir ou encore mieux participer à votre première leçon de Ju-Jitsu ou self-défense! Les cours de Ju-Jitsu sont assurés par Bernard Menuz, 3^{ème} Dan Ju-Jitsu, moniteur 2 J+S et Milan Savic, 1^{er} Kyu Ju-Jitsu, moniteur 1 J+S. Ils sont ouverts aux femmes et aux hommes dès 10 ans.

Les cours de self-défense sont assurés par Laurence Maag 1^{er} kyu Ju-Jitsu, monitrice 1 J+S. Cours ouverts aux femmes dès 14 ans.

Le Ju-Jitsu est un art martial élaboré au Japon à l'époque féodale. Il vise essentiellement à vaincre un adversaire par tous les moyens en utilisant un minimum de force, en employant des techniques de coups de poings, coups de pied, projections, étranglements ainsi que des tensions et torsions sur les membres et articulations de son adversaire. Pour chaque attaque correspondait une ou plusieurs techniques de défense et de contre-attaque. Le JU (souplesse) JITSU (technique) ou art de la souplesse est ainsi l'héritier à la fois d'un code moral chevaleresque très strict et de techniques de combat éprouvées, capable d'intégrer le Judo, le Karaté et l'Aikido. Pour le ju-jitsuka aujourd'hui, c'est un système de self-défense extrêmement efficace ou sont enseignés les projections, les strangulations, les clés et les aternis (techniques de coups portés aux points vitaux). Une grande place est faite maintenant aux immobilisations, clés de transports pour maîtriser l'adversaire après avoir stoppé son attaque.

Pourquoi pratiquer des arts martiaux? Chacun d'entre-nous a sa propre réponse à cette question, mais il serait intéressant d'essayer de trouver une motivation pour ceux qui décideraient de s'inscrire dans une salle. Les valeurs du sport moderne ont pris le dessus faisant de ces anciens arts de combat des disciplines éducatives, grâce auxquelles on peut apprendre quelque chose sur soi-même, se mettre à l'épreuve et mener une certaine socialisation. Les arts martiaux ont évolué, les méthodes d'enseignement et les finalités ont changé, mais leur essence subsiste: ce sont des systèmes permettant d'obtenir une amélioration du pratiquant au niveau physique. Conclusion: Santé physique, meilleure connaissance de soi et des autres sont les motivations principales des actuels pratiquants d'arts martiaux. **©**

Lundi		
17h.00-18h.15	Judo 8-12 ans	
19h.45-21h.30	Ju-Jitsu	
19h.45-21h.30	Self Défense	
Mardi		
17h.00-18h.15	Judo 6-10 ans	
20h.00-21h.30	Aikido	
Mercredi		
17h.00-18h.15	Judo Général	
19h.45-21h.30	Ju-Jitsu	
Jeudi		
17h.00-18h.15	Judo 6-12 ans	
18h.30-20h.00	Judo Général	
20h.00-21h.30	Aikido	
Vendredi		
17h.00-18h.15	Judo Général	

Dojo Lancy-Palettes
Ecole du Bachtet-de-Pesay
Ch. des Pontets 19 - Cd-Lancy

Photo: J.-P. B.

Nos juniors ont été brillants lors de la finale du concours des Ecoles qui a réuni 80 concurrents sélectionnés sur 4'800 participants. *La Tribune de Genève* leur a fait un article élogieux. Notre club aimerait également aug-

menter son potentiel de joueurs adultes, le mardi soir à 20h.00 ou le vendredi après-midi, tout nouveau est bien accueilli. Renseignements 022 794 06 88 ou pour les jeunes, 022 757 41 40. **© L. K.**

Football en salle: le FC Grand-Lancy Poste Champion de Suisse

Treize équipes étaient réunies à Lyss/BE ce dimanche 20 février pour participer au Championnat de Suisse La Poste I Swisscom de football en salle. Déjà vainqueur en 1995, 1996, 1997 et 2001 le FC Grand-Lancy l'a remporté grâce à des buts de Raphaël Nunez et José Otero, s'est imposé 2 à 0, en finale, face au PSV Romanshorn, le tenant du titre. Avec seize buts marqués et deux encaissés, les Lancéens ont écarté de leur chemin successivement Daillens, Zürich II, Lyss Chablais,

ainsi que dans le tour final, Zürich I et Romanshorn, à deux reprises. **© J.-P. B.**

Les Champions: sur la photo, debout de gauche à droite, Alain Berra (entraîneur), Nicolas Tissot, Mourad Hamri, Valon Arfi, Loïc Falci, Graziano Salcouni, Pierrot Humbert-Droz (trésorier), J.-P. Bula (président); en bas: Bernard Fontaine (coach), Claudio Ribbi (cap), Raphaël Nunes, José Otero, Basile Margot et Christophe Fontaine.





Mairie-Infos

Supplément d'informations officielles de la Ville de Lancy

Distribué à tous les ménages de Lancy • Tirage 14 400 exemplaires • N° 209, mars 2005, 42^e année

A tous les riverains et commerçants du Grand-Lancy Village

Stationnement zones du chantier du tram

- Concerner les zones suivantes:
- avenue du Curé-Baud (zone du cimetière)
 - place du 1^{er} Août (des deux côtés)
 - avenue des Communes-Réunies (n° 5 parking)
 - avenue Eugène-Lance (du n° 1 au n° 50)
 - route du Grand-Lancy (n° 69 parking et n° 46 place du Château).

Contrôle des zones bleues

Une tolérance de la durée du stationnement en zone bleue sera prise en considération par le service des agents de sécurité municipaux de Lancy sur toutes les zones indiquées ci-dessus, ceci pendant toute la durée du chantier du tram.

Veuillez apposer le disque de stationnement (zone bleue) comme d'habitude et par respect envers les com-

merçants ainsi que les gens de passage dans notre commune, éviter de rester toute la journée au même endroit. Des contrôles seront effectués en cas d'abus. En revanche nous vous incitons vivement à respecter les règles du stationnement en excluant les comportements qui pourraient exposer les piétons à un réel danger. Il est bien entendu que ces infractions à la Loi sur la Circulation Routière seront sanctionnées par une amende d'ordre.

Les préposés aux commerces de la Sécurité Municipale de Lancy (ASM) restent volontiers à votre disposition concernant ce sujet et vous remercier d'avance de votre collaboration! ☒

Le chef du service, R. Scaglioni

Sécurité Municipale de Lancy/A.S.M.

56, rte du Gd-Lancy, Grand-Lancy
Tél: 022 706 15 90
Fax: 022 706 15 97
e-mail: asm@lancy.ch

Chantier du tram - Quoi de neuf?

Depuis la mi-février jusqu'à la mi-mars, une nouvelle déviation sur l'avenue des Communes-Réunies a été mise en place. Elle est due aux travaux préparatoires du nouveau passage inférieur de la piscine.

Par ailleurs, les travaux de remplacement des collecteurs dans le secteur du bas de la route du Grand-Lancy sont quasi terminés. Place maintenant aux travaux relatifs aux services (eau, gaz et électricité).

Dès le 7 mars, en raison de la construction de l'infrastructure des nouvelles voies de tram, le débouché du chemin des Rambossons sur l'avenue des Communes-Réunies sera fermé définitivement. Ledit chemin sera, dès cette date, accessible uniquement depuis le chemin des Semailles. Les usagers sont invités à se conformer aux mesures de circulation qui seront mises en place pour la circonstance. Nous comptons sur la compréhension

et la patience de tous et, d'avance, nous vous en remercions.

Finalement, en raison du succès rencontré par l'exposition des photographies historiques du village du Grand-Lancy, mises aimablement à disposition de la population par un habitant de Lancy, M. Michel Fontaine, une nouvelle série de photographies est présentée dans les vitrines de l'arcade d'information.

Nous vous invitons à visiter cette intéressante exposition et nous vous remercions, à toutes fins utiles les coordonnées des différents points d'information. ☒ **M. B.**

Arcade de chantier: 59 route du Grand-Lancy, permanence assurée une demi-journée par semaine, téléphone 022 321 17 17 (répondeur).

Personne de contact auprès de la Mairie: Myriam Boussina, 022 706 15 30. www.way-tram.ch - www.lancy.ch

Brèves économiques

Plusieurs nouvelles entreprises et commerces se sont récemment établis à Lancy, à savoir:

- URSAN Beneamin - PCPRO-WEB, informatique, réseau, dépannage et vente, chemin de la Colline 1B, 1212 Grand-Lancy
- AEBY Philippe, vente de peinture et accessoires, motos de loisirs, chemin du Banc-Bénit 36, 1213 Petit-Lancy
- WILLEMIN Gérard architecture Sàrl, exploitation atelier d'archi-

tecture, route du Pont-Butin 68, 1213 Petit-Lancy

- YARA SWITZERLAND Ltd, commerce d'engrais et de tous produits y relatif, route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy.

Nous souhaitons à tous la bienvenue et formulons tous nos vœux pour le succès de leurs activités. Source: FOSC et publicité. ☒ **MBM**

Nouvelles du Conseil administratif

PENSEZ-Y, PENSEZ TRI - Rappel

Il paraît utile de rappeler ci-après les dispositions en vigueur pour le ramassage des déchets encombrants et de la ferraille. Ceux-ci doivent être déposés le jour du ramassage, avant 7 heures, à l'emplacement des containers à ordures.

Pour mémoire, nous rappelons ci-après les dates de ramassage, sur toute la Commune, en 2005.

	Déchets encombrants	Ferraille
Mars	15	16
Avril	19	20
Mai	17	18
Juin	21	22
Juillet	19	20
Août	16	17
Septembre	20	21
Octobre	18	19
Novembre	15	16
Décembre	20	21

Pour tout renseignement: dechets@lancy.ch

Vote par internet

Dès le 24 avril prochain, les électrices et électeurs de Lancy auront la possibilité de voter par internet. Toute information utile sera transmise, avec le matériel de vote, par le Service cantonal des votations et élections.

RAPPEL - Suppression du local de vote du Grand-Lancy Village

Dès le 1^{er} janvier 2005, le local de vote du Grand-Lancy Village, 39, route du Grand-Lancy, a été fermé. Les électrices et électeurs lancéens ont été personnellement informés des modifications intervenues et du lieu où ils peuvent désormais exercer leur devoir civique. Cette information figurera également sur le matériel de vote. ☒ **OdG**

Après le protocole de Kyoto, le protocole de Lancy

Du 21 mars au 20 avril, sous le signe du Bélier, comme lui foncez tête baissée à la Mairie réserver un abonnement annuel unireso avec une réduction de Fr. 100.-

Cette offre s'adresse à tout nouvel abonné annuel domicilié à Lancy! (Toute personne qui n'a pas d'abonnement annuel en cours de validité en 2005 est considérée comme nouvel abonné annuel; les abonnés mensuels sont aussi considérés comme nouveaux abonnés annuels.)

pièce d'identité, d'une photo format passeport et du montant correspondant à l'abonnement souhaité, pour vous inscrire.

Vous pourrez ensuite aller retirer votre abonnement annuel à la Mairie entre le 14 mai et le 27 mai 2005. (l'abonnement est valable dès le 30 mai 2005).

La Ville de Lancy encourage toute mobilité qui rend l'air plus respirable.

Un partenariat TPG/UNIRESO - Ville de Lancy

Comment faire? Pour bénéficier de cette offre spéciale, rien de plus simple, il suffit de vous présenter à la Mairie de Lancy entre le 21 mars et le 20 avril 2005 muni(e) d'une



Transports publics genevois
membre unireso

Catégorie d'abonnement	Tarif annuel normal 2005	Tarif promotionnel du 21 mars au 20 avril 2005*
Abonnement junior "Tout Genève"	CHF 450.-	CHF 350.-
Abonnement adulte "Tout Genève"	CHF 650.-	CHF 550.-
Abonnement senior "Tout Genève"	CHF 450.-	CHF 350.-

* Pour un abonnement valable du 30 mai 2005 au 29 mai 2006
Rabais non cumulable



Ferme Navazza-Oltramare Un bien cher mobilier

Plus onéreux que prévu, l'ameublement et les équipements audiovisuels des deux salles de séminaires n'ont pas passé "comme une lettre à la poste".

Les spécialistes en acoustique et équipement de salles de séminaires ont tranché. Pour offrir, de nos jours, des prestations de qualité aux sociétés désireuses de mettre sur pied des séminaires, il faut mettre la main au porte-monnaie. Le verdict est tombé. En caressant ce projet, les autorités lancéennes n'avaient pas vu assez grand. Elles avaient prévu initialement d'investir CHF 140'000 dans les équipements intérieurs. C'est finalement la coquette somme de CHF 340'000.- qu'il leur faudra déboursier. Les élus du Conseil municipal n'ont guère avalé la pilule avec légèreté le 24 février dernier. Même s'ils se sont finalement pliés à la requête du Conseil administratif en acceptant de lui signer ce chèque par 24 oui, 2 non et 4 abstentions.

Pour mémoire, rappelons que ce projet a été initié en mars 2002 par le groupe des Verts qui souhaitait mettre à disposition un centre de rencontre pour les sociétés sur sol communal. La grange Navazza-Oltramare est apparue comme un lieu idéal dans un cadre de verdure idyllique. Composée de deux étages, elle permet de mettre à disposition des utilisateurs deux salles de 140 m² pouvant accueillir chacune 120 personnes. Une terrasse pouvant offrir 60 places est également prévue. La salle du rez est desservie par une cuisine équipée. Elle est destinée à offrir un lieu pour des réceptions et des festivités et fera office de salle de restauration pour les séminaristes qui prendront place à l'étage. C'est sous les toits précisément que les sociétés

qui le souhaitent sont invitées à se réunir.

Audio-visuel haut de gamme Le coût total de l'équipement a pris l'ascenseur: la faute essentiellement au matériel audio-visuel qui comprend un écran de 3 x 3m, des lecteurs de documents, de CD/DVD, de VHS, des connexions informatiques et internet sans compter le set son avec micro, amplificateurs, colonne HI-FI... L'idée, on l'aura compris, est de répondre aux exigences de clients haut de gamme qui devront s'acquitter d'un montant de location de quelque CHF 1'500 par jour. Mentionnons encore que les services de la Mairie ont opté pour des chaises rembourrées, un peu plus chères, afin de rendre les lieux plus confortables.

Tiédeur à droite C'est surtout à droite de l'échiquier politique que l'on s'est montré excédé par cette demande de crédit d'investissement. Pour les radicaux, dont l'un des représentants a émis le souhait de renvoyer le

projet en commission, la demande n'était pas suffisamment motivée. Et de relever l'absence de véritable étude de marché, la concurrence faite à d'autres lieux existants, l'utilisation "à la légère" de deniers publics.

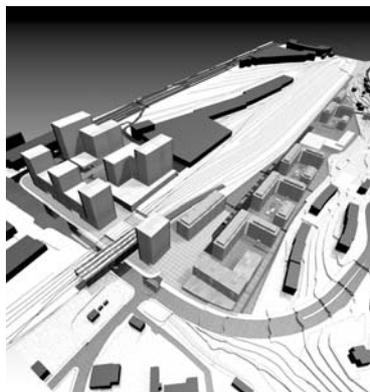
Du côté des libéraux, on s'est appliqué à souligner le problème posé par le parking, le flou quant aux possibilités de location estimées à environ 25 par année, et encore la nécessité d'assurer un service sérieux à la clientèle, ce qui devrait, selon ce parti, se traduire à terme par l'engagement d'un collaborateur.

Du côté des démocrates-chrétiens, on a averti que minimaliser les installations ne pourrait être que contre-productif. Les Verts et les socialistes ont approuvé le projet avec enthousiasme.

Rassurant pour les élus? François Lance, conseiller administratif, a fait état d'un rapide sondage effectué durant la semaine précédant la réunion plénière du Conseil municipal. Nombreuses sont les sociétés lancéennes à s'être déclarées intéressées par une telle infrastructure. **M. Magnin**

Valorisation des terrains de la Praille Un concept urbanistique a été choisi

Les autorités et les CFF viennent de décider des futurs contours du prolongement de la Ville de Genève.



Ça y est. C'est fait. Depuis 2003, la commune de Lancy attendait avec impatience de connaître le résultat final des cogitations des urbanistes pour le quartier de la Praille. Laurent Staffelbach, de CFF Immobilier, et Laurent Moutinot, conseiller

d'Etat ont convoqué la presse le 18 février dernier pour leur présenter le concept urbanistique retenu (voir image de la maquette).

Son petit nom: WORKSHOP. Le projet prévoit un quartier des affaires près de l'Etoile. Quelque 120'000 à 130'000 m² de surfaces commerciales et de bureaux ainsi qu'un hôtel devraient y être proposés.

Au pied de la route du Grand-Lancy, le quidam trouvera un quartier de petits commerces, un EMS, une crèche, une permanence médicale, des logements pour étudiants ainsi qu'un parking pour vélos.

Enfin, au pied du coteau, on trouvera un quartier de 600 logements autour de cours semi-privées protégées du bruit. Les urbanistes ont également prévu d'y loger une école en contrebas de la Mairie. Les logements ne dépasseront pas les 7 niveaux, tandis

que les immeubles du quartier des services devraient compter entre 15 et 18 étages. A noter qu'un accent tout particulier a été mis sur la mobilité douce. Priorité aux transports publics avec la future gare CEVA, au tram, aux piétons. Les voitures devraient disparaître

en sous-sol.

Conseiller administratif de Lancy, François Baertschi, faisait partie du jury. «Nous voulions que ce projet s'articule bien avec le coteau de Lancy. Nous sommes satisfaits», a-t-il commenté. **Manuela Magnin**

Exposition CEVA

**Liaison Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse
Architecture - Aménagement - Paysagisme
4 - 8 avril 2005**

La Ville de Lancy abritant l'une des cinq futures gares et stations CEVA, le Conseil administratif a pensé utile d'accueillir l'exposition des projets retenus:

Cinq nouvelles gares - Un pont sur l'Arve

Du lundi au jeudi de 16h.00 à 20h.00, vendredi de 16h.00 à 19h.00. Vernissage le mardi 5 avril à 18h.30, à la Salle communale du Grand-Lancy - 64 route du Grand-Lancy.

Sur le tracé de la liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse se dessinent cinq nouvelles gares et stations dont celle de Lancy Pont-Rouge. Elle va se situer le long des voies ferrées actuelles au dessus de la route du Grand-Lancy. Aérienne, elle aura une vocation de station d'échange avec les autres modes de transports.

Les concours organisés l'année dernière par la Direction de projet CEVA ont permis de sélectionner des projets pour la réalisation de l'architecture des gares et stations ainsi que pour le pont qui franchira l'Arve à Carouge. Les résultats de ces concours nous donnent aujourd'hui à voir une exposition qui est organisée par la Ville de Lancy en collaboration avec la Direction de projet CEVA. **M**

Renseignements et informations: 022 706 15 11, www.ceva.ch

Les grandes étapes

Mai à novembre 2003: études préliminaires.

Décembre 2003 à juillet 2004: concours d'idées.

17 équipes d'architectes et d'urbanistes ont proposé des projets-esquisses.

En juillet 2004, trois équipes ont été retenues par le jury.

Août 2004 à février 2005: mandat d'études parallèles.

Pendant cinq mois, les trois équipes ont approfondi leurs projets.

En janvier 2005, le jury a porté son choix sur le projet WOKSHOP.

Juin 2005: finalisation du schéma directeur.

Juillet 2005 à mars 2007: procédures légales.

Modification de zones, établissement d'un plan localisé de quartier (PLQ).

Fin 2008 Premier coup de pioche.

2009-2010 Le premier locataire entre dans ses murs. **MMn.**

Délibérations du Conseil municipal

Séance du 24 février 2005

- Extension du groupe scolaire du Petit-Lancy Village - crédit de construction de Fr. 2'800'000.-- pour le rafraîchissement de l'ancienne école
- Transformation de la ferme-grange Navazza-Oltramare - crédit d'investissement de Fr. 340'000.-

- pour l'ameublement et équipements d'exploitation. **M. Augsburg**

Agenda du CM

Prochaine séance:

- Jeudi 17 mars 2005 à 20h.00 à la Mairie de Lancy. **M**



Mémento des manifestations lancéennes

Mars

1 ^{er} au 19	20.30	Spectacle <i>Grand peur et misère du III^e Reich</i> de B. Brecht	Ville de Lancy – Service Culturel Réserv. indispensables: T 079 298 51 11	Villa Bernasconi 8, rte du Grand-Lancy - Grand-Lancy
10 au 12	20.30	Concert Mosaïque par le Collectif Allegro Vivace	Centre Marignac Informations: T 022 794 55 33	Ferme Marignac Salle de la Plage 28, av. Eugène-Lance - Grand-Lancy
11	14.00-22.00	Bourse aux Vêtements Vente de printemps	Bourse aux vêtements Informations: T 078 738 46 75	Ecole en Sauvy 40, av. Curé-Baud - Grand-Lancy
12	14.00-17.00	Bourse aux jouets Vente de jouets	A.PE.PL Informations: T 022 792 25 80	Salle communale du Petit-Lancy 7, av. du Petit-Lancy - Petit-Lancy
12	10.00-18.00	Exposition d'aquarelles	Espace Gaimont	Villa du GHPL
13	10.00-17.00	Véronique Völki	Informations: T 022 794 20 37	1, chemin de Gaimont - Petit-Lancy
13	17.00	Musique classique Mozart, Concerto pour clarinette. Mendelssohn, Symphonie N° 2 dite de la réformation par l'orchestre Saint-Pierre-Fusterie et l'Orchestre à Cordes du Pays de Gex, directeur Antoine Marguier	Groupe culturel Informations: T 022 757 15 63	Eglise catholique-chrétienne Ste-Trinité 2, avenue Eugène-Lance - Grand-Lancy
15	20.00	Film: <i>The Others, les Autres</i> Alejandro Amenabar, USA/Espagne 2001	CinéClub - Culture et Rencontre Informations: T 022 792 49 55	Collège de Saussure 9, Vieux-chemin-d'Onex - Petit-Lancy
15 au 22	14.00-18.00	Grand Marché de Pâques De la poule... ou de l'œuf	CAD (Article en page 7)	CAD 22, rte de la Chapelle - Grand-Lancy
16	18.30	Débat "J'y vis - J'y vote"	Collectif Palettes	Maison CIVIQ - Esplanade des Palettes
17	14.00-19.00	Vente de vêtements	Bourse aux vêtements	Ecole En Sauvy - 40 ave Curé-Baud
17	20.00	Film: <i>Crimson Gold, Sang et or</i> Jafar Panahi, Irland 2003	CinéMondes - Culture et Rencontre Informations: T 022 792 49 55	Collège de Saussure 9, Vieux-chemin-d'Onex - Petit-Lancy
18 au 20		Tournoi de Curling (Article en page 11)	Curling Club de Genève	9a, ch. du Fief-de-Chapitre - Petit-Lancy
20	17.00	Musique classique Reed, le Camino Real, Sparke, Concerto pour clarinette, Appermont, Symphonie n° 1	Groupe culturel Informations: T 022 757 15 63 par le nouvel Ensemble instrumental Divertimento (65 musiciens) Directeur Arsène Liechti	Collège de Saussure 9, Vieux-chemin-d'Onex - Petit-Lancy
23	16.00	Fête du Bonhomme Hiver (Voir en page 9)	Terrain d'aventures Petit-Lancy Informations: T 022 792 39 09	Terrain d'aventures Petit-Lancy 5, ch. Bois-de-la-Chapelle
29 au 01.04	14.00-17.00	Stage de photos pour enfants Stage animé par le photographe Jean-Patrick di Silvestro destiné aux enfants de 8 à 12 ans.	Ville de Lancy – Service Culturel Informations: T 706 15 33 / 34	Villa Bernasconi 8, rte du Grand-Lancy - Grand-Lancy
30		Chasse l'œuf La chasse à l'œuf des Inter Robins, pour les enfants	Informations: T 022 792 39 09	Terrain d'aventures Petit-Lancy 5, ch. Bois-de-la-Chapelle

Avril

4 au 17		Tennis Tournoi dernière neige	Lancy Tennis Club Informations: T 079 54216 22	Lancy Tennis Club 9, chemin de la Solitude - Petit-Lancy
4 au 8		Exposition CEVA (Voir en page 15)	Ville de Lancy	Salle communale du Grand-Lancy 64, rte du Grand-Lancy - Grand-Lancy
5	14.00-19.00	Don du Sang (Article en page 7)	Société Samaritains - Section Lancy	Salle communale du Petit-Lancy 7, av. Louis-Bertrand - Petit-Lancy
7	14.00-19.00	Vente de vêtements	Bourse aux vêtements	Ecole En Sauvy - 40 ave Curé-Baud
8	20.00	Soirée contes (Voir en page 5)	GHPL	Espace Gaimont - ch. de Gaimont 1
9	20.00	Musique Classique Honegger, Pastorale d'été, Debussy, Petite Suite, Saint-Saens, concerto n° 1 pour violoncelle et Symphonie n° 2 par l'orchestre de la Madeleine. Dir. Théo Gafner. Soliste: Sylvain Rolland, violoncelle	Groupe culturel Informations: T 022 757 15 63	Collège de Saussure 9, Vieux-chemin-d'Onex - Petit-Lancy
9 au 15		Exposition collective Artistes de Lancy	Ville de Lancy – Service Culturel Informations: T 022 706 15 33/34	Ferme Marignac 28, avenue Eugène-Lance - Grand-Lancy
9	20.30	Théâtre Amateur Black Comedy de Peter Schaffer, par la compagnie des Hasards	Centre Marignac Informations: T 022 794 55 33	Ferme Marignac – Salle de la Plage 28, avenue Eugène-Lance - Grand-Lancy
9	07.00-18.00	Championnat Suisse écoliers	ZZ Lancy CTT	Ecole en Sauvy 40, avenue Curé-Baud - Grand-Lancy
9	18.00-24.00	Fête de clôture de saison	Ski Club de Lancy	Ecole en Sauvy 40, avenue Curé-Baud - Grand-Lancy
9 au 03.05		Exposition Elisabeth Perusset, peintre	Ville de Lancy – Ferme de la Chapelle	Ferme de la Chapelle 39, route de la Chapelle - Grand-Lancy
12 au 15	20.30	Théâtre Amateur Black Comedy de Peter Schaffer, par la compagnie des Hasards	Centre Marignac Informations: T 022 794 55 33	Ferme Marignac – Salle de la Plage 28, avenue Eugène-Lance - Grand-Lancy